

DÉLIBÉRATION n° 2024/111

L'an deux mille vingt-quatre et le 24 septembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Rony BARTHE, Philippe RAISON, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Cindy SIBE à Bernard PLANO, Jean-Marc BABOU à Carine VIDAL, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON à Pascal AUDIC, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absente : Isabelle ORTE

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Décision modificative n° 2

Il convient d'ajuster les sections de fonctionnement et d'investissement en dépenses et en recettes.

SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En dépenses :

- Les dépenses en énergie doivent être revues à la hausse + 100 000 € ;
- Les dépenses initialement prévues au chapitre 11 doivent être réévaluées + 100 000 € ;
- Une rectification d'imputation doit être réalisée au chapitre 12 - 560 000 € à l'article 64116 et + 560 000 € à l'article 64 118 ;
- Un remboursement de salaire au SDIS suite à une mise à disposition (DGS) + 6 813 €, article 6218 ;
- Suite à la demande d'une association (parcours d'architecture) l'article 65 748 doit être augmenté + 600 € ;
- Les dépenses relatives à l'opération façade sont diminuées - 17 590,76 € ;
- Les amortissements sont réévalués + 30 000 € ;
- Le virement à la section d'investissement est diminué - 214 068,24 € ;

En recettes :

- Le remboursement des salaires relatifs aux missions extra-scolaires peut-être valorisé + 10 000 € ;
- La dotation générale de fonctionnement (DGF) est diminuée - 2 928 € ;
- La notification DSR est augmentée + 8000 € ;

- Le remboursement initialement demandé à notre assureur la SMACL pour les dégradations liées à la manifestation des agriculteurs n'est pas envisageable
- 47 000 € ;
- Les recettes relatives aux loyers des médecins de la maison médicale sont augmentées + 31 928 € ;
- Les recettes de la régie de la médiathèque sont augmentées + 5 754 € ;

SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En dépenses :

- L'acquisition du Madrigal pour un montant de 40 000 € n'aura pas lieu cette année ;
- Suite à une préemption en entrée de Ville sur l'ex-hôtel du pont d'Espagne, la commune va acquérir le bien cette année pour un montant de 67 500 € ;
- Il est proposé une avance en investissement au budget assainissement afin d'honorer des dépenses à hauteur de 118 981 €, cette avance sera reversée au budget de la commune d'ici la fin de l'année, le temps de mettre en place le prêt d'investissement prévu au budget assainissement ;
- Le renouvellement du mobilier de la salle des fêtes à hauteur de 10 000 € ne se fera pas cette année ;
- L'opération informatique 24/01, il convient de diminuer les dépenses à hauteur de -32 700 € ;
- L'opération parvis du cinéma 24/04, il convient de l'augmenter de 20 000 €, suite à des dépenses supplémentaires nécessaires à sa finalisation ;
- Opération sécurisation du marché 24/07 doit être augmentée de 399,55 € afin de la finaliser ;
- L'opération travaux CMA est reportée à l'année prochaine -15 000 € ;
- Les travaux au pôle santé sont reportés à l'année prochaine - 142 000 € ;
- Le coût d'achat du pôle santé a été négocié à la baisse - 14 000 € ;
- L'opération médiathèque doit être revalorisée à hauteur de 10 000 € afin d'acquérir une collection de livres nécessaire au bon démarrage de la médiathèque ;
- L'opération naturation des écoles est reportée à l'année prochaine - 35 000 € ;
- L'opération sécurisation du domaine public doit être valorisée à hauteur de 26 722 € afin d'acquérir 3 nouvelles caméras en entrée et sortie de ville ;
- L'opération rue du 8 mai va bientôt démarrer et le prêt doit être débloqué dans sa globalité avant le 31 décembre, l'enveloppe de l'opération doit donc être augmentée + 750 647,21 € ;

En recettes :

- Les travaux du groupe médical étant reportés, les recettes de subventions doivent être retirées - 105 000 € ;
- Les subventions relatives au projet entrée de ville ouest et sud ne seront pas perçues par la commune - 24 700 € ;
- L'avance réalisée au profit du budget de la station d'épuration doit être inscrite en recette pour un remboursement par le budget assainissement dans l'année
+ 118 981 € ;
- La subvention départementale pour la médiathèque est diminuée - 20 000 € ;
- La subvention départementale pour l'aménagement de l'ex-abattoir est diminuée de
- 18 612 € ;
- La subvention pour le parvis du cinéma est augmentée + 2 505 € ;
- L'opération CMA étant reportée, la subvention ne sera pas touchée cette année,
- 10 000 € ;

- La subvention de l'Etat pour l'opération rue du 8 mai doit être diminuée pour cette année, les travaux n'ayant pas commencé - 60 000 € ;
- Le fonds vert pour l'opération rue du 8 mai est augmenté + 21 028 € ;
- La subvention départementale pour l'opération rue du 8 mai ne sera pas touchée cette année - 50 000 € ;
- L'opération naturation des écoles étant reportée à l'année prochaine, le fonds vert ne sera pas touché - 15 000 € ;
- Le fonds vert relatif à l'opération du pré Lagleize ne sera pas touché cette année, - 9 500 € ;
- Les subventions pour les zones humides doivent être ajustées - 4 014 € ;
- Le virement de la section de fonctionnement est diminué - 214 068,24 € ;
- Le montant de la Cession du terrain à Mécamont est supérieur à l'estimation initiale + 63 930 € ;
- Les Amortissements et autres immobilisations corporelles sont à ajuster + 30 000 € ;
- Le prêt relatif à l'opération rue du 8 mai doit être débloqué avant la fin de l'année 1 000 000 € ;

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		TOTAL DE LA SECTION			
Chapitre	Article	Intitulé	BP+DM1	+ /-	Nouveau total
011	60611	Eau et assainissement	162 000 €	+ 100 000 €	262 000 €
011	60612	Energie électricité	445 000 €	+ 100 000 €	545 000 €
012	6218	Autre personnel extérieur	0 €	+ 6 813 €	6 813€
012	64116	Indemnités de licenciement	572 000 €	- 560 000 €	12 000 €
012	64118	Autres indemnités	0 €	+ 560 000 €	560 000 €
042	6811	Dotation aux amortissements	360 000 €	+ 30 000 €	390 000 €
65	65748	Subventions autre personne de droit privé	336 790.25 €	- 16 990,76 €	319 799,49 €
023	023	Virement à la section d'investissement	932 359.65 €	-214 068,24 €	718 291.41 €
RECETTES		TOTAL DE LA SECTION			
Chapitre	Article	Intitulé	BP+DM1	+ /-	Nouveau total
70	7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0 €	+ 5 754 €	5 754 €
70	70846	Mise à disposition de personnel	65 000 €	+ 10 000 €	75 000 €
74	74111	Dotation forfaitaire des communes	911 000 €	- 2 928 €	908 072 €
74	741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	380 136.85 €	+ 8 000 €	388 136.85 €

75	752	Revenus des immeubles	338 000 €	+ 31 928 €	369 928 €
75	75888	Autres produits divers de gestion courante	135 000 €	- 47 000 €	88 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		TOTAL DE LA SECTION			
Chapitre	Article	Intitulé	BP+DM1	+ /-	Nouveau total
21	2111	Terrains nus	185 954 €	- 40 000 €	145 954 €
21	2115	Terrains bâtis	155 000 €	+ 67 500 €	222 500€
21	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 604.99 €	- 10 000 €	12 604.99 €
27	27638	Autres créances immobilisées (autres établissements publics)	0 €	+ 118 981 €	+ 118 981 €
OP. N° 24/01		Opération informatique	42 700 €	- 32 700 €	10 000 €
OP. N° 24/02		Opération rue du 8 mai	722 000 €	+ 750 647,21 €	1 472 647.21 €
OP. N° 24/03		Opération sécurisation du domaine public	55 000 €	+ 26 722 €	81 722 €
OP. N° 24/04		Opération parvis du cinéma	0 €	+ 20 000 €	20 000 €
OP. N° 24/07		Opération sécurisation du marché	0 €	+ 399,55 €	399.55 €
OP. N° 24/08		Opération travaux CMA	15 000 €	-15 000 €	0 €
OP. N° 24/09	2313	Opération pôle santé	180 000 €	-142 000 €	38 000 €
OP. N° 24/09	2115	Opération pôle santé	155 000 €	-14 000 €	141 000 €
OP. N° 24/10		Opération médiathèque	0	+ 10 000 €	+ 10 000 €
OP. N° 24/11	2128	Opération naturation des écoles	5 000 €	-5 000 €	0 €
OP. N° 24/11	2121	Opération naturation des écoles	30 000 €	- 30 000 €	0 €

RECETTES		TOTAL DE LA SECTION			
Chapitre	Article	Intitulé	BP	+ / -	Nouveau total
021	021	Virement de la section de fonctionnement	932 359.695 €	-214 068,24 €	718 291.41 €
27	27638	Créances sur collectivité	0 €	+ 118 981 €	118 981 €
040	28188	Amortissement autres immobilisations corporelles	360 000 €	+30 000 €	390 000 €
13	13361	Subventions Etat et établissements nationaux opération groupe médical	105 000 €	-105 000 €	0 €
13	13361	Subventions Etat et établissements nationaux opération entrée de ville	24 700 €	-24 700 €	0 €
13	1323	Subvention département médiathèque report 2023	60 000 €	-20 000 €	40 000 €
13	1323	Subvention département ex abattoirs	23 816 €	-18 612 €	5 204 €
13	1323	Subventions parvis du cinéma	190 000 €	+ 2 505 €	192 505 €
13	1323	Subventions CMA	10 000 €	-10 000 €	0 €
13	13361	Opération rue du 8 mai subventions état	60 000 €	-60 000 €	0 €
13	13361	Opération rue du 8 mai fonds vert	0 €	+21 028 €	21 028 €
13	13361	Opération rue du 8 mai subvention département	100 000 €	-50 000 €	50 000 €
13	13361	Opération naturation des écoles fonds vert	15 000 €	-15 000 €	0 €
13	13361	Opération pré Lagleize fonds vert	20 000 €	-9 500 €	10 500 €
13	1328	Subventions zones humides	30 000 €	-4 014 €	25 986 €
024		Vente Mécamont et Peyrehitte	11 000 €	+63 930 €	74 930 €
16	1641	Emprunts en euros	722 000 €	+1 000 000 €	1 722 000 €

Considérant l'avis favorable de la commission des finances du 17 septembre 2024,

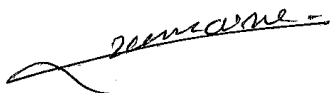
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Le Maire entendu, après en avoir délibéré et à la majorité des voix par 23 pour et 5 contres (Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES)

ADOpte

- La décision modificative n°2, telle que présentée.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 25 septembre 2024